

CHOUZY-SUR-CISSE : SÉCURISATION DE L'ACCÈS PAR LA LÉVEE DE LA LOIRE

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, a eu le plaisir d'inaugurer le giratoire de Chouzy-sur-Cisse, en présence de Bernard Pillefer, 2^e Vice-président du Conseil départemental chargé des routes, et de Catherine Lhéritier, 5^e Vice-présidente du Conseil départemental et Maire déléguée de Chouzy-sur-Cisse.

Financé à 100% par le Conseil départemental à hauteur de 765 000 euros, le giratoire de Chouzy-sur-Cisse permet de sécuriser le croisement entre l'entrée/sortie de la commune (RD 58) et la levée de la Loire (RD 952).



« Afin de garantir aux Loir-et-Chériens des déplacements toujours plus sûrs et fluides, le Conseil départemental consacre une part importante de ses investissements à la construction et à l'entretien des routes départementales. À Chouzy-sur-Cisse, ce nouveau giratoire était indispensable pour sécuriser un axe routier très emprunté et accidentogène. » explique Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental.

À ce carrefour, la route de la levée de la Loire (RD 952) présente un trafic moyen journalier annuel de 8 700 véhicules, dont environ 7% de poids lourds. Quant à l'entrée/sortie de Chouzy-sur-Cisse (RD 58), le trafic moyen sur cette route est de 2 500 véhicules/jour dont 6% de poids lourds.

Catherine Lhéritier précise que « cet aménagement change le quotidien des automobilistes, et plus particulièrement des Calcissiens. Les véhicules sont très nombreux à se croiser à cet endroit. Le giratoire permet de faciliter et de sécuriser l'intersection. »

A noter : Une sur-largeur dans l'anneau central du rond-point a été prévue pour le passage des transports exceptionnels.

Les travaux de réalisation du carrefour ont impliqué :

- La démolition du restaurant « La Gariguette » ;
- La réalisation de remblais sur la digue de Loire, côté val, permettant d'y assier l'assiette du giratoire ;
- La mise à niveau de la RD 58 avec mise en œuvre de murs de soutènement et de rallongement d'un ouvrage hydraulique ;
- Le décalage des branches de la RD 952 afin de venir se raccorder sur le giratoire réalisé.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12